



**DOSSIER**  
RENTÉE SCOLAIRE p.9

# Le Bulletin

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VAULNAVEYS-LE-HAUT

**DOSSIER**

Rentrée scolaire  
p. 9

**VIE DE LA COMMUNE**

Hommage au Pr Sarrazin  
p.23

**CHEZ NOS VOISINS**

La nouvelle allée commerciale  
d'Uriage  
p.28



**La Mairie**

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Tél. 04 76 89 18 05 - Fax 04 76 89 10 85

mairie@vaulnaveys-le-haut.fr / www.vaulnaveys-le-haut.fr / Vaulnaveys-le-Haut officiel (facebook)





J'espère que vous avez tous passé un bel été et profité de vacances reposantes.

La chaleur était au rendez-vous et nous n'avons pas échappé à la canicule. Face à cet épisode climatique, les élus en charge de l'action sociale, le CCAS et le service d'accueil ont effectué un recensement des personnes pouvant être considérées comme vulnérables ou isolées. Elles ont pour la plupart été appelées ou rencontrées afin d'évaluer leur situation. Je remercie donc tous ceux qui se sont impliqués dans cette action solidaire et vous invite à nous faire connaître des situations qui auraient pu nous échapper. Cela fait partie du bien vivre ensemble auquel nous sommes très attachés.

La période estivale nous a permis de réaliser l'extension de nos services techniques. De nouvelles surfaces abritent désormais nos équipements pour le déneigement avec un local de stockage pour le sel et un garage pour notre tracteur nouvellement équipé d'une lame et d'une saleuse.

Les aménagements se poursuivent avec cette année encore une grosse tranche de réfection sur le réseau d'eau et d'assainissement sur le secteur de la Gorge.

Les documents du Plan Local d'Urbanisme et du plan de déplacement qui vont régir le développement de notre Métropole sont en phase de finalisation avant passage en enquête publique. Concernant les déplacements, l'enquête est en cours avec une permanence en mairie le 24 octobre. Pour l'urbanisme, le commissaire enquêteur viendra à Vaulnaveys-le-Haut au printemps prochain.

L'élaboration du PLUi a nécessité une remise à niveau des cartes des risques à l'échelle de l'ensemble du territoire métropolitain. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence juridique nouvelle, exclusive et obligatoire, confiée à la Métro. Pour Vaulnaveys-le-Haut, cela

se traduit par beaucoup de contraintes supplémentaires et certains projets sur des terrains constructibles se voient aujourd'hui dans l'impossibilité d'être réalisés. Pour réduire les risques, la commune seule ne peut engager les études et les travaux nécessaires. J'envisage d'ailleurs prochainement, en collaboration avec le service Risques de la Métro, de provoquer une réunion publique sur ce sujet.

En ce qui concerne la voirie, nous entendons les remarques de nos habitants et partageons leur avis. Nous travaillons avec la Métro pour apporter des solutions à cette compétence qui peine à se mettre en place dans les zones rurales. Il faut donner du temps au temps.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée avec cette année le retour au rythme des quatre jours. Cela a permis de réorganiser l'emploi du temps de nos agents et d'apporter un peu plus d'aide aux classes de l'école maternelle avec les ATSEM. Les conditions d'enseignement s'en voient améliorées. En collaboration avec les parents d'élèves, le marché de la restauration scolaire a été revu avec plus de produits locaux, de circuits courts et un repas bio par semaine.

La présentation en réunion publique du projet de la future Résidence Autonomie a suscité énormément d'intérêt.

Enfin, notre nouveau site internet va être mis en ligne et depuis la rentrée vous avez pu vous découvrir la Page Facebook officielle de la commune.

A toutes et tous je souhaite de passer un bel automne, et peut-être aurons-nous l'occasion de nous croiser, lors d'une réunion publique ou pour la commémoration du centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale le 11 novembre prochain ou bien sûr pour la cérémonie des vœux 2019 à laquelle, dès aujourd'hui, j'ai plaisir à convier chacun d'entre vous.

Jean-Yves **Porta**  
Maire de Vaulnaveys-le-Haut

“ La présentation en réunion publique du projet de la future Résidence Autonomie a suscité énormément d'intérêt ”

#### **Diaporama**

Pages 3 > 8

#### **Dossier Rentrée**

Pages 9 > 13

#### **Vie de la commune**

Pages 14 > 23

#### **Vie des associations**

Pages 24 > 25

#### **Tribunes**

Pages 26 > 27

#### **Chez nos voisins**

Page 28

#### **Infos, carnet et rdv citoyen**

Page 29

#### **Infos pratiques**

Page 30

#### **Agenda**

Page 31

Dimanche 13 mai

## Foire de mai

La foire aux plants, organisée conjointement par la Mairie et le Comité des Fêtes, voulait célébrer l'arrivée du printemps mais c'est la pluie et un temps automnal qui se sont invités !

Cela n'a pas découragé les nombreux exposants qui ont bravé les intempéries pour proposer des plants pour le potager et des fleurs variées pour les balcons et jardins. Le vide-greniers a attiré les exposants les plus courageux dans la bonne humeur malgré les conditions climatiques. Une nouveauté cette année le « concours » Récup'art organisé dans le cadre de la démocratie participative qui consistait à créer une œuvre à partir d'objets de récupération. C'est Mélanie Pettinotto qui a remporté ce premier concours de récup !

Un repas sous chapiteau était proposé à la suite de l'apéritif offert par la Municipalité.



Mélanie Pettinotto est la gagnante du premier concours Récup'art

Vendredi 25 mai

## Apéro-polar à la bibliothèque

Le 25 mai dernier, la bibliothèque municipale a servi de planque aux deux auteurs Philippe Beutin et Christophe Guillaumot, invités de l'Apéro Polar. Le premier, Vaulnaviard nouvellement retraité, cultive ses tomates dans son jardin et les aventures de son héros métis dans ses déplacements en train. Le second, capitaine de police à Toulouse, a habité Vaulnaveys-le-Haut il y a plusieurs années et a déjà publié trois romans.

Amis de longue date, les deux compères ont subi un interrogatoire mené par Véronique Didier-Kremer. Les participants se sont joints à elle pour leur extirper leurs secrets d'écriture.

Dans l'après-midi, les Scribouilleurs du Foyer Pour Tous ont proposé différents jeux d'écriture pour tous les âges. Plus tard, autour d'un apéritif participatif, l'Apéro Polar s'est poursuivi par une séance de dédicaces des romans des deux auteurs, que vendait la librairie La gribouille, partenaire de la bibliothèque.



© Isabelle Giroud

1<sup>er</sup> juin**Voyage à Genève**

Le vendredi 1<sup>er</sup> juin, les classes de Mesdames Gazeau et Peugeot s'étaient donné rendez-vous aux aurores afin d'embarquer pour une sortie d'une journée à Genève, en Suisse. Au programme, visite du palais des Nations Unies le matin, et du Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge l'après-midi.

Ce voyage citoyen était l'occasion de conclure les trois années de CME et la fin de l'année scolaire.

Du 1<sup>er</sup> au 30 juin**Exposition de Carole de Vreese**

Carole de Vreese, originaire de Normandie, est établie à Vaulnaveys-le-Haut depuis maintenant dix ans. Elle a exposé ses toiles du 1<sup>er</sup> au 30 juin dernier à la bibliothèque municipale.

C'est en regardant son père peindre des villages ou des personnages que lui vient l'idée d'essayer d'en faire autant. Elle a alors 11 ans. Jusque-là, elle n'avait fait que dessiner.

Ses premières productions sont tout à fait « classiques » : copie de tableaux de maîtres ou de cartes postales. Mais bientôt un autre style, plus personnel, voit lentement le jour : les formes sont soulignées par des lignes noires rappelant la conception des vitraux qu'elle admire dès son plus jeune âge.

Puis les formes s'épurent, les lignes se prolongent en une imbrication et une continuité qui soulignent l'unité des éléments. L'artiste appelle ce nouveau style le « néo-figuratif ». La vivacité des couleurs et la netteté des contours sont les caractéristiques de ses productions, soutenues par une trame parfois très complexe.

EN SAVOIR   | [caro.pagesperso-orange.fr/](http://caro.pagesperso-orange.fr/)

Vendredi 8 juin

## Conseil Municipal des Enfants public

Vendredi 8 juin, la quarantaine d'enfants participant au CME était réunie à la salle polyvalente afin de faire le bilan de l'année. Chaque enfant a pu exprimer ce qu'il a appris, aimé ou regretté. Puis les commissions ont présenté l'avancée de leurs projets : aménagement de la place Eugène Riband, bilan du courseton solidaire, améliorations de la restauration scolaire, mise en place de points de compostage collectif...etc.

C'est sur la projection d'un film et un apéritif partagé que cette soirée s'est conclue.



Du 10 au 17 juin

## Voyage des seniors avec le CCAS à Luz-St-Sauveur

C'est dans les Hautes Pyrénées que nos aînés ont choisi cette année, de se retrouver dans la convivialité et la bonne humeur du 10 au 17 juin. Le centre de séjour de Luz-Saint-Sauveur idéalement situé au bord du Gave du Bastan, a accueilli les anciens chaleureusement avec un apéritif de bienvenue. Au fil des jours, ils ont découvert la vallée de Cauterets jusqu'au pont d'Espagne et admiré les nombreuses cascades qui dévalent le long d'un parcours pédestre. Malgré un temps maussade, le groupe a marché jusqu'au cœur du cirque de Gavarnie, grandiose enceinte naturelle et lieu de légende

classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Après la découverte du village moyenâgeux de Saint-Savin, nos aînés sont partis pour Lourdes, avec visite de la vieille ville, de son château et du sanctuaire. Le lendemain, les participants ont profité d'un magnifique spectacle de vol de rapaces au donjon des aigles.

Le CCAS prépare déjà le séjour de l'an prochain qui aura certainement comme destination l'île de Ré.



Samedi 23 juin

## Feux de la Saint-Jean et fête des écoles

Pour la deuxième année, les traditionnels « Feux de la Saint-Jean », organisés par le Comité des Fêtes et la Municipalité, se sont transformés en grande fête du village.

Sur le thème de l'Afrique, les écoles maternelle et élémentaire se sont associées à ce rendez-vous. Les enfants se sont produits devant leurs familles : chants, danses, percussions sur le thème du continent africain. Les enseignants et l'APE ont proposé des jeux pour les enfants de tous âges et une buvette était à disposition du public venu nombreux.

Un repas sous chapiteau a été servi à de nombreux convives : parents d'élèves, enfants, personnes âgées se sont côtoyés pour ce repas festif toujours sur le thème de l'Afrique.

L'animation musicale était assurée par le groupe de Boli, ses danseuses et ses percussionnistes. C'est Simon Peyrache, directeur du centre de loisirs, qui a allumé le traditionnel feu de la Saint-Jean pour clore la soirée.



## Vendredi 6 juillet Fête de la crèche Pré en bulle

Le 6 juillet dernier, Pré en Bulle a organisé sa première fête de fin d'année sur le thème des animaux de la ferme ! Aux premiers levers de sieste, les enfants découvraient petit à petit les animaux de la ferme s'installer dans le jardin... Poules, coq, âne, chèvre, mouton, lapin, chien, canards se sont invités pour participer à la fête ! « La p'tite ferme » a proposé une rencontre des animaux avec les enfants, ils ont pu avec leurs parents leur donner à manger, les caresser, les observer et faire quelques petits ateliers. Ensuite, place au spectacle ! Presque tous les parents, grands frères, grandes sœurs, grands-parents, les enfants de Pré en Bulle, le maire, des élus s'étaient donné rendez-vous pour assister au premier spectacle de l'équipe de la crèche ! L'équipe s'est alors mise en scène autour d'un livre adoré par les enfants « Le petit chat perdu ». Les enfants ont découvert les professionnelles déguisées en coq, lapin, chèvre, chien, âne et chat ! Enfin, pour clore cette belle journée, le multi-accueil proposait de partager un barbecue avec les familles. Une première fête des plus réussies !

## Samedi 7 juillet Belledonne et veillées à Prémol

La commune de Vaulnaveys-le-Haut, adhérente de l'Espace Belledonne, a décidé cette année de répondre favorablement à la proposition d'organiser une veillée sur son territoire.

Pour ce faire, elle a sollicité les associations locales qui ont activement contribué à la réussite de la soirée. L'association des Sentiers et le Comité des fêtes ont uni leurs forces pour répondre au cahier des charges des veillées de Belledonne qui se décline en deux temps : à 17h, deux parcours ont amené les promeneurs à la découverte d'un patrimoine souvent négligé, à savoir celui des cabanes forestières.

A 20h, le Comité des fêtes réunissait tous les convives sous les chapiteaux montés spécialement à Prémol et les régalaient d'un repas champêtre largement animé par le Banana Créoles Jazz dont les quatre musiciens ont su séduire le public grâce à un répertoire varié allant du jazz New Orléans jusqu'aux musiques actuelles. Une très belle réussite donc qui a permis d'animer ce site de Prémol cher à tous les vaulnaviards!

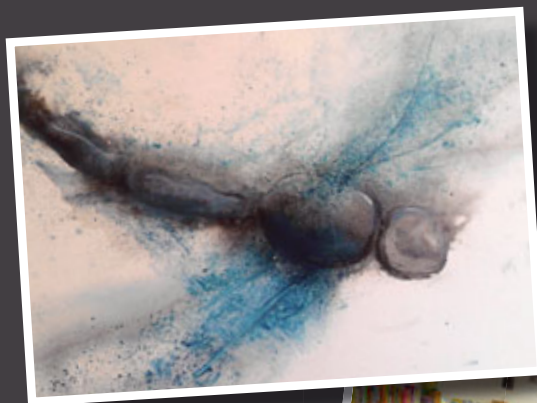


## Du 28 août au 29 septembre Une exposition et un atelier de dessin avec David Rebaud

David Rebaud était à l'honneur à la bibliothèque municipale en septembre. Ses talents de dessinateur, de peintre et d'illustrateur se dévoilent dans plusieurs ouvrages pour la jeunesse publiés aux éditions Chants d'Orties, mais également en couverture de romans, notamment d'Hubert Mingarelli. Il exposait études préparatoires et originaux de ses travaux.

Chez cet artiste, les sujets sont variés et il aime mélanger les matières, les pinceaux, les couleurs, les supports. Avec tout ce qui lui tombe sous la main, il modèle les corps, esquisse les lignes d'horizon, souligne le relief des paysages. Le trait n'est jamais lisse, il est atténué par l'intensité d'un regard, dissous pour donner du mouvement. Il s'étire parfois à l'infini, se perd dans la couleur.

A l'occasion de l'ouverture exceptionnelle de la bibliothèque samedi 8 septembre, David Rebaud, avec crayons, encre de Chine, pinceaux, a initié une quinzaine de curieux de tous âges venus s'essayer à la pratique du dessin. Pour celles et ceux qui manquaient d'inspiration et pour les plus joueurs, des phrases extraites de romans jeunesse et adultes servaient de point de départ à la création.



## Samedi 8 septembre Forum des associations

Cette année encore, le soleil a brillé pour le forum des associations et l'objectif était toujours le même : faire le plein d'activités en ce début d'année scolaire ! Un peu plus tôt, les bénévoles des associations avaient été remerciés de leur engagement au travers d'un déjeuner offert par la Municipalité. En fin d'après-midi, le groupe « Ça va jazer » ambiançait l'assistance, avant la prise de parole du maire qui retraçait les événements et actions marquantes de l'année écoulée. La Municipalité en a profité pour mettre à l'honneur quelques Vaulnaviards, particulièrement méritants cette année. S'en est suivi le traditionnel apéritif de rentrée, un moment toujours festif et convivial, baigné par la lumière du soir.



## Mercredi 26 septembre Réunion publique de présentation du projet de Résidence Autonomie



C'est bien simple, la réunion a fait salle comble ! Ce sont près de 150 personnes qui étaient réunies mercredi 26 septembre à la salle polyvalente pour assister à la présentation de la future résidence autonomie, située à Uriage. Les représentants des différents organismes ayant permis la réalisation de cette résidence étaient présents afin de présenter le projet. La coopération entre l'OPAC 38, la commune de Vaulnaveys-le-Haut, le Conseil départemental de l'Isère, l'ACPPA et le cabinet ADIM a été un point essentiel afin de concevoir un bâtiment confortable, moderne et adapté, qui permettra aux seniors de bénéficier de logements privatifs accessibles et proches des commerces ainsi que de services collectifs dédiés.




 DOSSIER  
ENFANCE  
& JEUNESSE

# QUOI DE NEUF À LA RENTRÉE ?

**C**'est sous le soleil que les enfants ont fait la rentrée le 3 septembre dernier.

Pour les plus jeunes, c'était le moment parfois difficile de la séparation et de la découverte d'un nouvel environnement. Les enseignantes, bien rodées, ont su les rassurer et très vite chacun a trouvé sa place dans les classes préparées avec soin pour les accueillir.

Pour les plus grands, c'est le plaisir des retrouvailles entre copains qui se lisait sur les visages épanouis.

Quant aux enseignants, ils ont découvert les enfants avec lesquels ils vont partager toute une année scolaire.

Cette rentrée est marquée par une équipe stable: une seule nouvelle venue, Danielle Cardis, à l'école maternelle. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe éducative. A tous les enfants, aux enseignants, au personnel périscolaire, nous souhaitons une belle année scolaire.

## ECOLE MATERNELLE



Fabienne Vincent  
**26 grands**

Florence Marcelja  
**10 moyens 16 grands**

Danielle Cardis  
**26 moyens**

Catherine Leproux  
**6 petits 20 moyens**

Vérane Barnéoud  
(directrice)  
**26 petits**

**5 Atsem**

sont mises à disposition des enseignantes pour les aider dans leurs tâches

## ECOLE ÉLÉMENTAIRE



Julien Gérôme  
**24 CP**

Morgane Vanaker  
**27 CP**

Giliane Leuvre  
**5 CP 22 CE1**

Nathalie Ronchietto  
**8 CE1 16 CE2**

David Whitead  
(directeur)  
**28 CE2**

Gaëlle Pasturel  
**9 CE2 17 CM1**

Sandrine Vedel  
**28 CM1**

Nathalie Pauthier  
**25 CM2**

Mélanie Gazeau  
**25 CM2**

# RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS

Après enquête auprès des familles et concertation entre les représentants des parents d'élèves, les enseignants, les services périscolaires et la Mairie, il a été décidé de revenir à la semaine dite «de 4 jours». Cette nouvelle organisation a été validée par les services de l'éducation nationale.

La semaine se déroule de la manière suivante: 4 jours d'école répartis entre lundi, mardi, jeudi et vendredi, de

8h30 à 12h et de 14h à 16h 30. La garderie périscolaire est assurée le matin à partir de 7h15 et le soir jusqu'à 18h15.

Le restaurant scolaire propose des repas aux enfants de maternelle et d'élémentaire les jours de classe. Les enfants sont encadrés par du personnel communal.

Le centre de loisirs accueille les enfants dès 3 ans tous les mercredis de 8h à 18h.



## DU NOUVEAU AU RESTAURANT SCOLAIRE

Un nouveau contrat a été signé avec la société API restauration pour un an renouvelable 3 fois.

En concertation avec l'APE (association de parents d'élèves), il a été demandé au prestataire plusieurs améliorations:

- un repas «tout bio» par semaine;
- viande d'origine régionale;
- fruits et légumes en circuit court;



Ces nouvelles prestations entraînent un surcoût. Après négociation, il a été décidé une augmentation de 0,10 € du prix du repas qui sera facturé 4,50 €, à partir du 5 novembre 2018.

### Lutter contre le gaspillage alimentaire

Au-delà des contenus, ce sont aussi les contenants des repas qui ont changé. Finis les bacs plastiques non recyclables, la livraison des repas se fait aujourd'hui en bacs inox qui sont lavés à la fin de chaque service. Ils améliorent le goût des aliments mais pas seulement. Ce changement s'inscrit également dans une démarche globale de développement durable, qui inclut des actions menées sur

le gaspillage alimentaire. Dans la Métropole, le constat est sévère: 25% des quantités préparées en restaurant collectif sont jetées quotidiennement. La Municipalité a donc souhaité s'engager pour améliorer ses pratiques et moins jeter tout simplement!

Ainsi, le 24 septembre dernier, Hakim (messenger et animateur de la Métropole) est venu à la demande de la collectivité réaliser des pesées fines des produits non consommés à la fin des repas (ce qui revient des assiettes non terminées et ce qui n'a pas été proposé aux enfants). Ces pesées permettront d'établir un diagnostic. Après analyse, un plan d'actions sur plusieurs mois sera proposé. Diffé-

Pesées de bacs de viande et polente revenus des assiettes



rentes pistes de réflexion sont possibles: comment réduire les grammages en amont du service et valoriser les pratiques professionnelles? Comment moins jeter tout en continuant à s'adapter aux contraintes réglementaires et aux règles d'hygiène et sécurité? Comment sensibiliser davantage les jeunes consommateurs? Affaire à suivre...

# CENTRE DE LOISIRS

## UN ÉTÉ BIEN REMPLI ET UNE RENTRÉE TOUT AUSSI DYNAMIQUE

Les années passent et le succès du centre de loisirs «Vacances, Loisirs et Harmonie» ne se dément pas. La période estivale qui représente un véritable temps fort de l'année en terme d'accueil a rempli toutes ses promesses. A la rentrée et avec le retour de la semaine de 4 jours, le centre a su se réinventer pour proposer aux familles une offre d'accueil sur la journée du mercredi. Voyons d'un peu plus près les raisons de cette réussite.

l'identification de la structure comme un acteur éducatif par les familles qui permet de comprendre cette dynamique. Plus qu'un moyen de garde, le centre est perçu par beaucoup comme un lieu où l'on grandit en s'amusant: c'est d'ailleurs la devise du centre. Le sérieux et l'investissement de l'équipe d'animation sont aussi à souligner. Issus de la commune ou du territoire pour la plupart, les animateurs qui travaillent au centre ont su proposer des animations de qualité respectueuses des besoins de l'enfant.

Ces effectifs records impliquent également des changements dans l'organisation du centre. Dans le cadre de son diplôme BPJEP'S, c'est Marion Macron qui a dirigé le centre, assisté du directeur permanent Simon Peyrache. Elle a su amener de la nouveauté tout en conservant

une ligne de conduite bien identifiée par les enfants. Elle a pu, par exemple, travailler avec son équipe autour de l'imaginaire. Pour chaque groupe d'âge, c'est une histoire qui se racontait à travers la semaine et les animations. Cette expérience positive sera poursuivie pour les autres périodes d'ouverture du centre.

### Un programme attrayant et adapté

La qualité des sorties et la diversité des contenus proposés permettent enfin de comprendre ce succès. Ainsi les enfants ont participé à de nombreuses sorties (centre aquatique de Vaujany, Flotibulle, Maison des jeux de Grenoble, laser game...) mais également des soirées (pizzas et jeu du loup garou ou encore la boum de clôture pour les enfants de 9 à 13 ans) et encore des nuitées sous tente au stade de rugby de la commune. Un séjour en gîte a aussi été proposé aux enfants à partir de 9 ans. Avec 21 places disponibles, le séjour a affiché complet en seulement 4 jours. La structure remercie également ses partenaires avec qui de nombreux projets ont pu être menés: le CSC Malraux de Jarrie, la crèche «Pré en bulle» de Vaulnaveys ou encore la bibliothèque municipale.



Partenariat avec la crèche Pré en bulle.

### Une nouvelle organisation de rentrée

La rentrée scolaire est bien vite arrivée et là aussi l'équipe d'animation a dû répondre présente. Avec la mise en place de la semaine à 4 jours d'école, le centre a dû proposer une solution de garde aux familles et d'accueil des enfants sur le mercredi matin. Les effectifs ont également bien augmenté puisqu'environ 65 enfants sont accueillis chaque mercredi. La procédure d'inscription est d'ailleurs disponible sur le site de la commune et celui de l'Association des Centres de Loisirs (ACL).



Sortie à la piscine de Saint-Martin d'Uriage.

### L'été de tous les records

Le centre de loisirs de Vaulnaveys-le-Haut, géré par l'association ACL, enregistre une nouvelle fois une fréquentation record. En effet, environ une centaine d'enfants a été accueillie chaque jour contre 90 attendus. Le mardi 10 juillet a été la journée la plus demandée et 118 enfants sont venus au centre ce jour-là. Ce succès s'explique par de nombreuses raisons. C'est avant tout son implantation sur le territoire et

Temps de repas partagé.



### A NOTER

**La permanence d'inscription et d'information** sur Vaulnaveys se fait chaque mardi en période scolaire de 16h30 à 18h dans le bureau de direction du centre de loisirs (nouveau bâtiment, groupe scolaire Jules Bruant).

# LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS SOUFFLE SES 3 BOUGIES!

RETOUR SUR UNE EXPÉRIENCE CITOYENNE À DESTINATION DES PLUS JEUNES...

Lancé en septembre 2015, en partenariat avec l'école Jules Bruant et l'équipe pédagogique des CM1 et CM2 pour une période de 3 ans, le Conseil Municipal des Enfants touche à sa fin sous sa forme actuelle et il faut penser à l'avenir.

Au total, ce sont plus de 150 enfants qui ont bénéficié de ce dispositif et qui ont pu découvrir le rôle du maire et des élus au sein de la commune :

du cœur, l'installation d'une ruche à la mairie, la création d'un cheminement piéton, l'éclairage public, l'organisation de safaris photo, l'implantation de composts...

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) est une instance communale qui permet de construire la commune en étant à l'écoute de la jeunesse et de ses besoins. Les enfants vivent leur village différemment des adultes. Ils

projets n'ayant pu se réaliser durant l'année par manque de temps. L'aménagement de la place Eugène Riband en est un exemple.

La fin du projet pédagogique de l'école Jules Bruant sur la citoyenneté ne signifie aucunement la fin du CME. Une quatrième saison a débuté courant septembre avec, à n'en point douter, une jeunesse débordante de projets et de motivation.

La présentation en public en juin 2019 des réalisations du 4<sup>e</sup> CME de l'histoire de Vaulnaveys-le-Haut est déjà attendue!

Profitions de ces quelques lignes pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux participants, pour renouveler nos remerciements aux parents qui nous font confiance tout au long de l'année et à l'équipe pédagogique de l'école Jules Bruant qui a accompagné cette expérience de démocratie participative durant les trois premières années. Longue vie au CME et au CMJ!

visiter les services, rencontrer les agents, prendre connaissance du rôle de la Métropole et participer activement à la vie communale en proposant et en réalisant des projets.

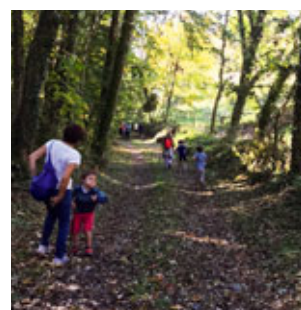
Durant ces trois années, les jeunes élus n'ont manqué ni d'enthousiasme ni d'idées, et de nombreux projets ont ainsi vu le jour. On retiendra notamment : l'installation de la caban'aire, l'étude de sécurisation de la traversée de Belmont, le courseton solidaire, la mise en place de radars pédagogiques, l'aménagement de la place Riband, les collectes solidaires au profit des Restos

y passent un temps considérable et utilisent les services et les infrastructures, y arpentent les voiries au quotidien : en se rendant à l'école, en mangeant à la cantine, en allant aux activités extra-scolaires, en circulant à pied, à vélo, etc. Le CME permet aussi aux élus adultes d'appréhender des problématiques nouvelles et de penser une politique toujours plus inclusive.

A la demande des enfants ayant participé au premier CME, un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a été créé. Il regroupe une vingtaine de jeunes de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et bientôt 4<sup>e</sup>. Il porte les



Collecte solidaire du printemps



Safari photo



Atelier compostage



Collecte solidaire d'hiver

# PRÉ EN BULLE A FÊTÉ SON 1<sup>er</sup> ANNIVERSAIRE !



## En une année, Pré en Bulle ce fut :

- > L'accueil de **36 familles** ;
- > La **création d'une équipe** dynamique, soudée et professionnelle (avec des réunions, des formations, des concours, de l'analyse de la pratique et des sorties) ;
- > La construction d'**un projet d'accueil éducatif commun** ;
- > **L'intégration de la structure** sur la commune de Vaulnaveys-le-Haut et dans le SICCE ;
- > Un **travail en confiance avec les instances** politiques, familiales et financières (Ville, Syndicat intercommunal, CAF, PMI, Conseil départemental) ;
- > **228 journées de vie** avec les enfants.



> Des sorties (boulangerie, bibliothèque, pompier, poneys, parc du château de Vizille) ;

> Des moments de partage avec les parents ;

> Des échanges et partenariats avec d'autres professionnels (bibliothèque, école, CLSH, RAM, CMP, autres multi-accueils...);

> Des fêtes (Noël, carnaval, fêtes de fin d'année).



Mais aussi,

- > Des travaux et des aléas (coupure d'eau, d'électricité, de chauffage) ;
- > Des bobos et des maladies ;
- > Presque 60 dossiers de préinscription pour seulement 6 places disponibles.



**En bref, une première année bien remplie annonçant une longue vie à Pré en Bulle !**

*Petite enfance*VOUS ÊTES EMPLOYÉ À DOMICILE POUR LA GARDE D'ENFANTS ?  
**FAITES-VOUS CONNAÎTRE AUPRÈS DU RAM**

Le Relais Assistants Maternels (RAM) a pour mission l'information et l'orientation des familles sur les différents modes d'accueil : accueil collectif en Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant ou micro- crèche,

accueil individuel chez un assistant maternel ou avec un auxiliaire parental travaillant au domicile des employeurs.

Pour exercer leur activité, les assistants maternels doivent obtenir leur agrément auprès de Conseil départemental. En revanche, pour exercer au domicile des employeurs, aucun agrément n'est nécessaire, ces professionnels ne sont pas répertoriés.

Le service RAM a également pour mission d'accompa-

agner ces professionnels de la petite enfance dans leur activité. Il propose des accompagnements administratifs et un soutien professionnel, par l'organisation d'accueils collectifs avec les enfants dont ils ont la charge, d'actions en lien avec des projets professionnels, pour répondre à leurs besoins.

Le RAM invite donc les auxiliaires parentaux à se faire connaître pour permettre au relais d'orienter les familles vers eux pour l'accueil de leur enfant à leur domicile. Cela permettra également de faciliter l'employabilité des auxiliaires parentaux et de les informer sur les actions de ce service de petite enfance.

EN SAVOIR <sup>++</sup> **+**

☎ | 04 76 78 89 09  
@ | ram@sudgrenoblois.fr

*Réglementation***DRONES DE LOISIRS : LES RÈGLES D'UTILISATION**

L'utilisation de drone de loisirs se démocratise depuis quelques années et nombre de magasins proposent des modèles à tous les prix. Accessibles, attractifs, ludiques, ces engins volants n'en restent pas moins soumis à certaines règles. Ainsi, la pratique du drone, considérée comme une activité aérienne, relève

de la réglementation applicable à l'aviation civile. Cette réglementation a pour but d'assurer la sécurité des autres usagers de l'espace aérien et des populations survolées.

Tout pilote de drone de loisirs doit respecter les règles édictées par la Direction Générale de l'Aviation Civile, notamment :

**1 - Ne pas survoler des personnes :** en cas de perte de contrôle ou d'avarie de matériel, la chute d'un drone peut occasionner de graves dommages. Il est donc formellement interdit de survoler les personnes et conseillé de se tenir à une distance minimum de 150 mètres de tout public.

**2 - Ne pas utiliser un drone au-dessus de l'espace public en agglomération :** en agglomération, le survol d'un espace privé type jardin sans présence de public est possible, sous réserve de l'accord du propriétaire des lieux et en respectant une vitesse et une hauteur maximale adaptées, afin de limiter les risques en cas de perte de contrôle. L'utilisation depuis un balcon ou une terrasse est interdite. Enfin, en aucun cas il n'est possible d'utiliser un drone au-dessus de l'espace public (rue, place, parc public). Cela est exclusivement réservé aux professionnels détenant un agrément et ayant obtenu une autorisation spécifique.

**3 - Respecter la vie privée des autres :** les personnes autour de soi et du drone doivent être informées, en particulier si le drone est équipé d'une caméra ou de tout autre capteur susceptible d'enregistrer des données les concernant. Il faut informer les personnes présentes, répondre à leurs questions et respecter leur droit à la vie privée, mais aussi s'abstenir d'enregistrer des images permettant de les reconnaître ou de les identifier (visages, plaques d'immatriculation...).

EN SAVOIR <sup>++</sup> **+**



| [www.ecologique-solidaire.gouv.fr/drones-loisir-et-competition](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/drones-loisir-et-competition)



### Environnement

## DES JEUNES, DES ABEILLES ET DU MIEL !

### L'HISTOIRE DE LA RUCHE DU TOIT DE LA MAIRIE

**J**uin 2017, les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) font le triste constat de la forte mortalité que connaissent les colonies d'abeilles, et tous sont d'accord : « Il faut sauver les abeilles ! ». « C'est vrai qu'il faut sauver les abeilles », répond l'un d'entre eux, mais comment ? « En montrant l'exemple ! On pourrait installer une ruche du CMJ à la mairie ! ? » renchérit son camarade.

Validation unanime de l'assemblée : l'idée était lancée. Il fallait à présent passer de la théorie à la pratique ! C'est d'abord au maire et à l'ensemble des élus que

le concept a été soumis et accueilli avec enthousiasme et bienveillance. Les jeunes élus se sont donc ensuite rapprochés de l'association du rucher de Champ Ruti, afin de bénéficier de leur appui technique, et de leurs conseils avisés. Les parents d'une jeune conseillère sont membres actifs de cette association. Plusieurs réunions ont été nécessaires afin de rédiger la convention de partenariat et d'en définir les modalités, de choisir la ruche, d'en sécuriser l'accès, de la décorer, et enfin de l'installer courant

mai 2018 sur le toit terrasse de la mairie.

Puis, ce fut le grand jour ! Ce matin du 28 juillet, la ruche allait être ouverte, les cadres récupérés et le miel récolté.

A la surprise générale, ce sont plus de 9 kg de miel, d'une qualité exceptionnelle qui ont été extraits de la ruche du CMJ !

Les jeunes avaient raison : il faut sauver les abeilles d'autant plus que Vaulnaveys offre un environnement favorable à leur épanouissement. La ruche du CMJ restera donc en place sur le toit de la mairie et il se pourrait même qu'une deuxième soit installée prochainement...



*Environnement***DÉCLAREZ VOS RUCHES !**

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle participe à

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles ;
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole ;
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>



**EN SAVOIR** <sup>++</sup> **+**

☎ | 01 49 55 82 22

@ | [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)

*Environnement***COLLECTE DES DÉCHETS :  
LE RÔLE DÉTERMINANT DES HABITANTS**

En matière de collecte des ordures ménagères, chacun joue un rôle dans le bon fonctionnement du service. Ainsi, tous les habitants sont concernés pour faciliter le travail des équipes, améliorer leur sécurité et permettre le bon déroulement de la collecte par 3 actions citoyennes :

**1**

**Toujours stationner sur des sites autorisés :** pour permettre le passage et les manœuvres des camions, pour la sécurité des équipes et pour ne pas créer une interruption de service.

**2**

**Faire procéder à l'élagage des haies privées :** pour la sécurité des équipes et pour permettre le passage du camion.

**3**

**Effectuer le tri des déchets :** pour la sécurité des ripeurs, le bon fonctionnement des bennes et pour permettre de ne pas polluer le centre de tri intercommunal et les process de recyclage.



© Grenoble-Alpes Métropole Emmanuel Chion





## Environnement

# OPÉRATION « ADOPTE UNE POULE »

RETOUR SUR UNE INITIATIVE LANCÉE PAR LA COMMUNE AU PRINTEMPS 2018

Ils sont 23 foyers de la commune à avoir adopté, le 25 avril, un couple de poules pondeuses dans l'optique de réduire leurs déchets. Deux questionnaires de suivi ont été adressés aux heureux adoptants : à un mois et à trois mois d'expérience, nous en livrons aujourd'hui les résultats et un premier bilan.

**14 litres**  
de déchets

donnés aux poules  
en moyenne par mois

**4,5/5**

note de satisfaction globale  
de l'opération

### Ce que les adoptants en disent

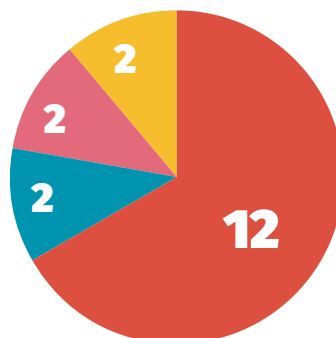
*"Race de poule très sympa"*

*"Opération à refaire !"*

*"Superbe initiative, à continuer !"*

### Difficultés rencontrées

- Aucune
- Maladie/parasites
- Alimentation
- Attaques de prédateurs



### Premier bilan

On constate que, malgré quelques petits soucis isolés, l'opération rencontre un franc succès. Deux attaques de prédateurs sont malheureusement à déplorer (renard et fouine). A trois mois, la plupart des adoptants ramassent régulièrement de bons œufs frais !

On constate également que la quantité de déchets donnée aux gallinacées n'est pas négligeable : 2 litres par jour pour certains foyers !

### Vous n'avez pas pu participer cette année ? L'aventure vous tente ?

Aucun problème ! Tout laisse à penser qu'une deuxième édition de l'opération «Adopte une poule» verra le jour courant 2019 !

**Portrait Cop23****QUESTIONS POUR UN CHAMPION COP 23!**

- J'ai entre 7 et 97 ans,
- Je suis une femme ou un homme,
- Je suis un enfant, un adolescent ou un adulte,
- J'habite Vaulnaveys-le-Haut, du bourg à Belmont en passant par Uriage,
- Je participe aux changements de pratiques visant à préserver l'environnement,
- Je suis convaincu que chacune de mes actions quotidiennes peut avoir un impact environnemental,
- Je réduis chaque jour, chaque semaine, chaque mois le nombre de kilogrammes de déchets,
- Je mange davantage de légumes et de fruits pour favoriser une alimentation équilibrée,
- Les restes de mes repas ne sont plus gaspillés,
- J'œuvre pour que les circuits courts se développent,
- J'ai installé dans mon jardin un petit enclos ou sollicité mes voisins pour trouver un lieu partagé,
- Je sais prendre soin des autres même s'ils ont des plumes,
- Ma vie a changé depuis un certain mercredi 25 avril 2018.
- Je milite pour que chaque Vaulnaviard accueille de nouveaux membres dans sa famille car le vivre ensemble est source de richesses,
- J'aime voir les animaux en liberté profiter de mon jardin,
- J'adore la robe rousse du renard à condition qu'il ne s'approche pas trop de mon habitation,
- Je peux tous les jours manger des œufs frais sous des formes aussi diverses que variées: « l'uovo sbattuto », recette piémontaise très énergétique pour démarrer une journée en pleine forme, l'œuf à la portugaise à midi dans mon « Bento », l'œuf au plat le soir avec une délicieuse baguette,
- J'espère que toutes les familles de Vaulnaveys-le-Haut liront mon portrait et qu'elles voudront me ressembler,
- Je vous donne rendez-vous dès à présent le 25 avril 2019 pour vous accueillir dans notre communauté,

**Qui suis-je?**

Je suis...

L'heureux parent adoptif de poules!

**Culture****DÉPÔT DE LIVRES À LA BIBLIOTHÈQUE:  
COMMENT ÇA MARCHE ?**

Certains d'entre vous pensent qu'en déposant les ouvrages dont ils n'ont plus besoin devant la porte, ils participent à l'enrichissement des collections de la bibliothèque municipale. Bien que ce soit un geste généreux, la bibliothèque n'accepte les dons que sous certaines conditions: date de publication inférieure à 4 ans, parfait état du document, intérêt du contenu, doublon avec un ouvrage des collections, etc. Autant de critères qu'il convient de discuter ensemble.

Aussi, vous l'aurez compris, il est préférable de rencontrer un ou une bibliothécaire avant de vous déplacer avec vos livres!



### Acteurs éco locaux

## LE CAFÉ DU CENTRE REPREND DU SERVICE

C'est en la personne de Thomas Terchi, plombier de métier, que le café a trouvé un repreneur et a réouvert ses portes le 11 juin dernier. Le nouveau propriétaire a

refait la cuisine à neuf et a rafraîchi l'intérieur de l'établissement. A l'automne, la restauration reprendra avec des plats du jour. Le café vous accueille du

mardi au jeudi de 7h à 20h, le vendredi de 7h à 22h et le samedi de 8h à 22h.



### Cadre de vie

## EXTENSION DE LA PLACE EUGÈNE RIBAND

La place Eugène Riband est en train de connaître un petit chamboulement ! A l'heure d'écrire cet article, le mur de communication entre la place et la parcelle de terrain située de l'autre côté n'a pas encore été ouvert mais c'est une question de jours. Une fois le mur ouvert, la place s'agrandira de 600 m<sup>2</sup> pour accueillir une nouvelle Caban'aire, des jeux pour enfants facilement accessibles aux familles, des bacs de fleurissement participatif et un jeu de pétanque.

### Communication

## VAULNAVEYS-LE-HAUT ENFIN À LA PAGE

Ça y est ! La commune s'est lancée dans les réseaux sociaux. La collectivité a choisi le réseau Facebook pour un peu plus de réactivité et d'interactivité avec les Vaulnaviards. Cette page vient compléter l'arsenal déjà déployé : 3 bulletins municipaux par an, un site internet et une newsletter (qui devraient faire peau neuve d'ici quelques semaines), les panneaux lumineux au centre-bourg et à Uriage ainsi que les panneaux

d'affichage traditionnels. Mise à jour par les services communication et lecture publique de la commune, la page « Vaulnavveys-le-Haut officiel » a pour objectif de vous apporter des informations pratiques, urgentes, ou parfois insolites, de la commune et de raconter le territoire au travers de photos, vidéos...

Retrouvez-nous sur **Vaulnavveys-le-Haut officiel** !



**Sports****LA CABAN'ALIRE : MODE D'EMPLOI**

PENSÉE PAR LES ENFANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES, INSTALLÉE AU PRINTEMPS ET INAUGURÉE LE 30 MAI DERNIER, LA CABAN'ALIRE EST EN SERVICE. QUAND, COMMENT, POUR QUI, POURQUOI ? LES JEUNES ÉLUS RÉPONDENT.

**Une caban'alire, qu'est-ce que c'est ? Où est-elle ?**

C'est une ancienne cabine téléphonique qui ne contient plus de téléphone ! A la place, nous avons installé des étagères et des livres.

Elle est installée près du groupe scolaire. Une deuxième caban'alire sera bientôt mise en service au cœur du village, place Eugène Riband.

**Ça sert à quoi, une caban'alire ?**

La caban'alire a plusieurs vocations. Mais la première, et de loin la plus importante à nos yeux, c'est de permettre l'accès à la lecture pour tous. C'est également un lieu de rencontre et d'échanges. Enfin, c'est une solution offrant une seconde vie aux livres parfois délaissés.



**Comment ça marche ? Il y a des heures d'ouverture ?**

C'est très simple ! La caban'alire fonctionne tous les jours 24h/24. Il suffit d'en pousser la porte et de choisir un livre. L'avenir de ce livre est alors entre vos mains : il peut réintégrer la caban'alire après lecture, il peut être donné à une personne, être reposé dans un autre dispositif de partage de livres dans une autre commune, ce livre devient le vôtre, vous pouvez aussi le garder, tout simplement. La seule option qui n'est pas envisageable est celle de la revente.

La caban'alire vous permet également de déposer des livres car sans apport de nouveaux livres, la caban'alire peut très vite n'être plus qu'une cabane !

**La caban'alire, ce n'est que pour les enfants ?**

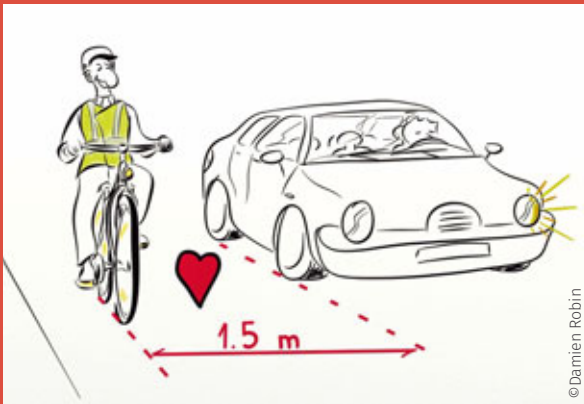
Absolument...pas ! La caban'alire contient toutes sortes de livres. Du manga au roman policier en passant par la bande dessinée ou encore des guides pratiques ! Sans oublier que son contenu est en perpétuel renouvellement. Une seule règle : y passer régulièrement pour trouver son bonheur !

**Avez-vous pensé à Uriage et Belmont ?**

Nous allons solliciter à nouveau l'entreprise qui récupère les cabines téléphoniques pour savoir si nous pouvons en avoir deux autres pour les installer à Uriage et Belmont. Le succès de la première installation nous pousse à continuer notre projet et pourquoi pas proposer à nos voisins d'en installer aussi !



◀ *la caban'A lire située près du groupe scolaire depuis le 30 mai*



© Damien Robin

### Mobilité

## UNE RÉUNION PUBLIQUE POUR FAIRE PROGRESSER LA SÉCURISATION DE LA COMBE DE GIÈRES

A l'initiative des maires de Vaulnaveys-le-Haut et de Saint-Martin d'Uriage, une réunion intitulée "Sécurité des vélos dans la combe de Gières" a réuni le 4 juillet dernier une trentaine de personnes dans la salle du conseil de la mairie.

En préambule, les édiles ont rappelé les démarches menées par les collectivités, notamment auprès de la Préfecture, du Conseil départemental et des deux intercommunalités concernées par ce territoire. Le collectif citoyen, créé à l'automne dernier, a également présenté les actions qu'il mène pour faire « bouger les lignes » sur ce sujet épineux de la sécurité des cyclistes dans la combe de Gières. Ne disposant que d'une voie cyclable côté montant, la route est très dangereuse pour les cycles.

L'enquête publique sur le Plan de Déplacements Urbains (PDU) est ouverte jusqu'au 26 octobre avec une permanence du commissaire enquêteur le 24 octobre de 13h30 à 16h30 en mairie de Vaulnaveys-le-Haut. Jean-Yves Porta insiste sur la participation la plus large possible à cette enquête : « le pouvoir d'une mobilisation de la communauté des cyclistes (et toute personne les soutenant) lors de cette enquête pourrait réellement jouer un rôle sur les prises de décisions ».

EN SAVOIR 

 | [www.vaulnaveys-le-haut.fr](http://www.vaulnaveys-le-haut.fr)

### Mobilité

## CYCLES – VOITURES : LE TOP 5 DES RÈGLES À CONNAÎTRE POUR BIEN ROULER

La cohabitation cyclistes-automobilistes n'est pas toujours des plus aisées. Plusieurs accidents, survenus dans la combe de Gières, en témoignent parfois tragiquement. Quelques règles sont à connaître pour rouler ensemble de manière plus sûre et sereine.

- 1 m ou 1 m 50, pas moins :** pour effectuer un dépassement le conducteur ne doit pas s'approcher latéralement d'un cycliste à moins d'un mètre en agglomération et un mètre et demi hors agglomération.
- 2. Double sens cyclable :** un décret de 2015 généralise les doubles sens cyclables aux aires piétonnes et à l'ensemble des voies où la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 30 km/h (sauf décision contraire de l'autorité de police).
- 3. Empiètement sur la ligne blanche :** les automobilistes sont autorisés à chevaucher une ligne continue pour le dépassement d'un cycliste si la visibilité est suffisante.
- 4. Distance avec les véhicules en stationnement :** sur les voies où la vitesse est limitée à 50 km/h ou moins, les cyclistes peuvent s'écarter des véhicules en stationnement sur le bord droit de la chaussée. Ce qui doit permettre d'éviter de s'exposer aux ouvertures de portières.
- 5. Circuler sur la chaussée :** seuls les enfants âgés de 8 ans ou moins ont l'autorisation de circuler avec leurs cycles sur les trottoirs, tous les autres devant pédaler sur la chaussée.





# Louez facile, c'est :



**la sécurité**



**la sérénité**



**la solidarité**



**85% d'avantages  
fiscaux**

à destination des propriétaires de la Métropole de Grenoble.

Contacts:

Plus d'informations sur  
[www.lametro.fr/louezfacile](http://www.lametro.fr/louezfacile)



Territoires  
17 Avenue Salvador Allende  
38130 Échirolles  
Tél. 04 76 09 26 56  
Mail. [contactproprietaire@untoitpourtous.org](mailto:contactproprietaire@untoitpourtous.org)  
[untoitpourtous.org](http://untoitpourtous.org)



SOLIHA Immobilier  
37 rue de la Liberté  
38600 Fontaine  
Tel. 04 76 85 13 66  
Mail. [contact@solih-immobilier.fr](mailto:contact@solih-immobilier.fr)  
[www.solih-immobilier.fr](http://www.solih-immobilier.fr)

*Gens d'ici*

# HOMMAGE AU **PROFESSEUR SARRAZIN**



**L**e professeur Roger Sarrazin nous a quittés le 30 janvier 2018. Revenons sur le parcours de cette éminente figure de la médecine grenobloise très appréciée de ses collègues, étudiants, ainsi que de tous les coopérateurs scientifiques attirés, grâce à lui, vers le génie biomédical.

Roger Sarrazin est né le 20 avril 1932 à Saint-Germain-des-Fossés dans l'Allier.

Il débute ses études en 1951 à la faculté de sciences de Marseille, interrompues l'année suivante pour raison de santé. Venu en soin à Grenoble, il reprend ses études en novembre 1952 à l'école de médecine grenobloise. C'est là qu'il rencontre une jeune externe en médecine, Monique Serpollet, fille de Roger Serpollet, grand spécialiste d'histoire locale, et d'Andrée Serpollet, conseillère municipale à Vaulnaveys-le-Haut durant de nombreuses années. Il

l'épouse le 19 septembre 1953. Ils auront cinq enfants. Après quelques années à Lyon, le couple s'installera à partir de 1964 à « La Leurettièrre » à Vaulnaveys-le-Haut.

Roger Sarrazin débute son internat en octobre 1958 et travaille au laboratoire d'anatomie du professeur Calas. Chef de clinique en 1962, il est reçu premier au concours national d'agrégation d'anatomie et de chirurgie générale en février 1966 (plus jeune agrégé de France). Il est nommé professeur agrégé et chirurgien des hôpitaux quelques mois plus tard, puis chef du service de chirurgie infantile à partir de janvier 1970, enfin chef du service de chirurgie générale et infantile. En avril 1977, il obtient la chaire de chirurgie générale. Roger Sarrazin aimait particulièrement l'enseignement et savait tirer le meilleur de ses étudiants, venant parfois du monde



entier suivre les cours de ce professeur renommé.

Précurseur dans de nombreuses spécialités, c'est ainsi qu'avec le professeur Voog, il se rend en Suède étudier la « médiastinoscopie » (étude par endoscopie de la zone située entre les deux poumons), alors inconnue en France.

L'atlas d'anatomie, illustré de nombreuses planches, co-écrit avec le professeur Champetier et avec l'aide du professeur Contamin sur le médiastin en 1965 (coupes du Thorax) fait référence.

Il tisse des liens entre l'université et l'hôpital, surtout à partir des années 1960, entre la science et la médecine. Il est le premier à introduire l'activité scientifique à l'hôpital en invitant des chercheurs du Laboratoire d'électronique et de technologie de l'information à travailler avec lui. Cette coopération qui a débuté par l'exploration rhéographique vasculaire fut suivie par la mise au point du premier scanner puis de l'IRM, créant ainsi l'entrée en fonction hospitalière de nombreux médecins-scientifiques notamment en informa-

tique, robotique, etc.

Roger Sarrazin sera doyen de la faculté de médecine en 1980, vice-président de l'université Joseph Fourier de 1987 à 1993, maire de la commune de Vaulnaveys-le-Haut de 1977 à 1979. Il est décoré de la légion d'honneur en 2003.



A partir de 1997 il prend une retraite bien méritée qu'il met à profit pour faire de longues promenades avec son chien Naomi, ou s'adonner à la lecture. Il reprendra également le dessin et l'aquarelle et passera beaucoup de temps à la sculpture qu'il avait découverte durant la guerre, sculptant un renard avec un simple couteau.

## LES GOURLUS

Le Portugal a été cette année la préférence des Gourlus. Une quarantaine d'adhérents a passé une huitaine de jours sur la péninsule Ibérique. Découverte de Lisbonne en tramway typique, le quartier Belém, le célèbre palais de la Régaleira à Evora, Guadalupe et le cromlech (site mégalithique) des Almendres avec ses 95 monolithes en granit ;

enfin, une croisière sur le Guadiana fleuve séparant l'Espagne et le Portugal.

### Prochaines animations

- Le repas à thème du mardi 23 octobre
- La sortie du jeudi 8 novembre journée retrouvailles
- Le repas de fin d'année samedi 15 décembre animé par Patricia et Monica



EN SAVOIR <sup>++</sup>  
+

☎ | 06 79 71 80 92  
@ | bouvier-roger@orange.fr

## BONSAÏ CLUB DE BELLEDONNE

### APRÈS LA CANICULE, POURQUOI PAS UNE NOUVELLE FORME

Les bonsaïs sont des sujets vivants qui, comme nous, évoluent au fil du temps, des saisons et des aléas climatiques. Si nous n'y prenons pas garde, ces effets sont accentués du fait d'une culture en pot et peuvent devenir destructeurs.

Cet été ayant été particulièrement chaud et sec, certains arbres ont souffert, ont perdu leurs feuilles prématurément ou même des branches ont séché. La rentrée a été l'occasion

d'une remise en cause des formes données par le passé à certains arbres, l'occasion de retravailler et de s'appuyer sur les conseils donnés au sein du club. Un bonsaï peut être juste formé, abouti (ou « présentable en exposition ») mais il n'est jamais terminé.

Si vous travaillez des bonsaïs seuls dans votre jardin ou sur votre terrasse, n'hésitez pas à nous rendre visite au club pour des conseils ou mieux, nous

rejoindre comme membre. Notre calendrier est disponible sur le site du club : [www.bcdb.fr/bonsai/](http://www.bcdb.fr/bonsai/) L'Office du Tourisme et des Thermes d'Uriage nous a fait l'honneur de nous recevoir pour la journée Uriage aux Jardins le 23 septembre. L'occasion pour nous de

faire une exposition et un atelier interclubs avec l'animation d'un formateur régional de la FFB (Fédération Française de Bonsaï). Encore une journée très formatrice.

EN SAVOIR <sup>++</sup>  
+

☎ | 06 74 24 00 76  
@ | bcdb38410@gmail.com

## AEEP

L'Association d'Entraide et d'Équipement de la Paroisse (AEEP) remercie vivement tous ceux et celles qui ont contribué au succès de l'édition 2018 de la fête paroissiale du 15 août : municipalité pour le prêt

de matériel, commerçants, donateurs, bénévoles et visiteurs. Ciel clément et convivialité étaient au rendez-vous de cette manifestation, unique source de financement d'une association dont l'entraide et

l'entretien des lieux de culte et associés sont les raisons d'être.

EN SAVOIR <sup>++</sup>  
+

☎ | 04 76 89 71 33  
@ | secretariat.paroissial@gmail.com



# SENTIERS ET CHEMINS DE VAULNAVEYS

UNE ACTION DE L'ASSOCIATION SENTIERS ET CHEMINS DE VAULNAVEYS LE HAUT AU BÉNÉFICE DE LA COMMUNAUTÉ



Cette année encore, l'association a renouvelé son action de lutte mécanique (ou échenillage) des chenilles processionnaires (du pin). Cette technique est utilisée sur de petites surfaces dans les parcs et jardins. Elle consiste à prélever les pontes, les pré-nids

et les nids d'hiver à l'aide d'un sécateur ou d'un échennilloir (sécateur au bout d'un mât) pour les incinérer. L'essentiel de l'intervention s'est déroulé sur la route qui conduit à Brié au-dessus de la déchetterie où les chenilles prolifèrent d'année en année. Elles se nourrissent

des aiguilles de pins. Ce qui entraîne la défoliation puis l'affaiblissement de l'arbre jusqu'à sa mort.


Dans le talus escarpé, munis de perches longues de 4 à 5 mètres, les participants (Christian Balme, Guy Delage, Laurent Thivier, Roger Phélix, Henri Pellegrinelli et Gérard Naclard) ont pu couper les branches chargées de nids puis les transporter et les brûler, en prenant toutes les précautions indispensables pour ne pas subir les agressions

de ces petites bêtes. En effet, des problèmes, liés aux poils urticants, sont à signaler chez l'homme et les animaux. C'est pourquoi il est important de se protéger pour manipuler des nids (même vides).

Jean-Yves Porta a lui aussi apporté son aide au bon déroulement de l'opération avec le concours de la police municipale en sécurisant la portion de route concernée. L'association peut intervenir chez vous au printemps prochain, n'hésitez pas à nous contacter !

EN SAVOIR <sup>++</sup> 

 | 06 08 90 54 66

 | [sentiersetcheminsvlh@yahoo.com](mailto:sentiersetcheminsvlh@yahoo.com)

## BIEN VIVRE À VAULNAVEYS

TISSONS UN RÉSEAU ORIGINAL ET CITOYEN !

Nous espérons que la période estivale a permis à tous de se ressourcer et que la rentrée des petits et grands s'est bien passée, chacun vaquant à ses activités habituelles ou pourquoi pas nouvelles.

C'est ainsi qu'au Forum des associations, BVV a fait de belles rencontres et a eu le plaisir d'accueillir plus d'une dizaine de nouveaux adhérents, séduits par les thèmes et les actions proposés. Bienvenue à eux.

Cette saison, la programmation continuera à favoriser les réflexions et actions en faveur de notre environnement et climat aujourd'hui plus que d'ac-

tualité, le partage et les échanges citoyens, la convivialité. Au programme : Journée champêtre, repas itinérant, projection de film thématique suivi de débat, agora ... des actions concrètes pour un bien vivre ensemble.

Qui pour rejoindre l'équipe joyeuse et dynamique des 23 jardiniers(ères) au jardin partagé BVV sur la parcelle mise à notre disposition à Vaulnaveys-le-Bas ? Au choix : parcelle individuelle ou collective? Conseils, entraide sans oublier les casse-croûte ou apéros.

Nous donnons bien entendu toujours rdv aux Vaulnaviards et à nos




voisins aux événements TROC\* que l'on propose depuis plusieurs années : TROC jouets, TROC culture sans oublier notre rencontre mensuelle pour un

TROC café au « bar de l'avenue à Uriage » le 1<sup>er</sup> samedi matin entre 10h et 12h.

\* TROC: Tissons un Réseau Original et Citoyen

EN SAVOIR <sup>++</sup> 

 | 04 58 00 54 52

 | [bienvivreavaulnaveys.fr](http://bienvivreavaulnaveys.fr)

## UNE ENQUÊTE EST EN COURS...

### **PDU, réglementation des boisements de la commune, PLUI de la Métropole ...**

Les enquêtes publiques s'enchaînent. Les citoyens(nes) sont invités(es) à se rendre en Mairie pour s'informer, prendre connaissance du contenu des différents dossiers, lire les cartes associées afin de pouvoir s'ils le souhaitent porter sur les registres mis à leur disposition leurs avis, leurs remarques, leurs suggestions ou contre-propositions, où s'entretenir avec les commissaires enquêteurs lors de leurs permanences.

### **L'enquête publique : une procédure de "démocratie participative" ou pas ?**

On constate souvent une faible participation du public à ce genre de consultation, la raison donnée pouvant être le vocabulaire utilisé qui donne l'image d'une procédure formelle hyper-réglémentée, des commissaires enquêteurs désignés par le tribunal administratif, un manque de temps et des horaires de consultation inadaptés pour les actifs, le sentiment pour certains d'être désarmés devant la densité des documents à consulter, la présence de nombreux termes techniques ou encore pour d'autres admi-

nistrés la difficulté à rédiger une requête.

Mais souvent c'est aussi le sentiment que leur contribution ne va servir à rien : «De toute manière, qu'est-ce qu'on y peut?», «Tout est déjà décidé»...

En «donnant la parole» aux administrés, la procédure vise à améliorer l'acceptabilité des projets mais surtout à satisfaire aux exigences légales, «ce dialogue» étant censé permettre de faire l'économie de conflits.

### **Alors comment se motiver pour participer à ces enquêtes publiques ?**

- Regarder le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide, en se disant que toute évolution même à la marge, d'un projet à la demande des citoyens, le rendra plus pertinent et plus efficace,
- Se dire que certes notre démocratie n'est pas parfaite mais qu'il faut saisir chaque occasion d'exprimer son opinion, ses points de vue et ses inquiétudes,
- Surtout dans le cas présent, se rendre compte que les sujets en question touchent à notre vie quotidienne et à notre environnement (mobilité, déplacements, qualité de l'air, sécurité, logement, bio-diversité, paysage, ...),

et l'impacteront directement dans les années qui viennent.

En effet si l'on considère les 3 sujets d'enquête publique en cours ou à échéance proche sur notre commune, de quoi s'agit-il ?

### **Le Plan de Déplacement Urbain**

(24 septembre-26 octobre 2018) traite de l'organisation de l'ensemble des offres en mobilité à l'échelle des 49 communes de la Métropole : transports en commun mais également vélo, marche à pied, voiture, moto ou encore le train. Il vise à un équilibre entre les besoins de mobilité et d'accessibilité, la protection de l'environnement et de la santé, et le renforcement de la cohésion sociale et urbaine. Il anticipe les évolutions de toutes les pratiques de déplacements. Il programme également les actions à mettre en œuvre en matière de sécurité des déplacements, en définissant leur calendrier de réalisation, leur financement et les acteurs à mobiliser.

### **La réglementation des boisements de la Commune**

(8 octobre-13 novembre 2018) précise les zones d'interdiction ou de restriction de semis, plan-

tations ou replantations d'essences forestières. L'objectif recherché est de permettre une meilleure répartition des terres entre productions agricoles, forêt, espaces de nature et de loisirs et espaces habités.

### **Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**

(avril 2019) va définir le projet d'aménagement et de développement durables pour les 49 communes de la Métropole en organisant leur territoire (zones urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles et forestières...), en harmonisant les règles précises de construction qui s'y appliquent et en identifiant les secteurs considérés à enjeux ou à risques.

**Tout cela ne sera pas neutre sur notre vie et celle de nos enfants demain. Alors soyons nombreux à participer à ces enquêtes, seuls, en groupe ou par le biais d'associations qui portent nos idées !**

Les élus de Bien Vivre à Vaulnaveys: Marc ODRU, Martine MERMIER, Yves ARGOUUD-PUY, Nathalie COUSTOULIN, Guillaume SIEURIN, Sylvie BOASSO



## DE LA CRÈCHE À LA RÉSIDENCE AUTONOMIE : UN MANDAT D'INVESTISSEMENTS AU SERVICE DE TOUTES ET TOUS

La feuille de route de la mandature 2014-2020 est tenue ainsi que les promesses faites durant la campagne électorale.

La commune de Vaulnaveys-le-Haut était en attente d'investissements afin d'offrir de nouveaux services à la population. La création d'une crèche, la rénovation de l'école maternelle et de nouvelles salles pour le centre de loisir étaient fortement attendues. Malgré la réduction de la dotation de l'État et de nouvelles contraintes financières pesant sur le budget municipal, l'équipe élue fin mars 2014 n'a pas souhaité succomber au vieil adage « les paroles n'engagent que ceux qui les écoutent ». La décision d'investir a prévalu sur toute autre considération. La qualité d'usage des nouveaux bâtiments et les nouveaux services offerts permettent de mieux accueillir la jeunesse de Vaulnaveys mais aussi accompagner au mieux les parents dans leur vie quotidienne.

La présentation du projet

de résidence autonomie le mercredi 26 septembre 2018 devant une très nombreuse assistance s'inscrit pleinement dans cette volonté constante d'investir afin de consolider l'offre de services rendus aux Vaulnaviards. La réalisation de ce projet sur notre commune est le fruit d'un long travail avec les services du Conseil départemental de l'Isère, et la mairie de Vaulnaveys-le-Haut. Le Maire, son adjointe aux affaires sociales, Anne Garnier, et les agents de la mairie ont travaillé avec pugnacité durant ces derniers mois. Etre retenu zone d'accueil d'une telle structure sur notre territoire n'est pas chose aisée. Dans le passé, la mairie de Vaulnaveys n'avait pas réussi à attirer un tel investissement. L'histoire ne se répète donc pas toujours. L'engagement fort de la commune dans ce projet en proposant une parcelle très bien située, en bordure du parc du golf avec des commerces de proximité, suffisamment grande pour

accueillir jusqu'à soixante-dix résidents, une équipe réactive aux demandes techniques lors de l'élaboration du projet, ont permis d'aboutir cette fois-ci à une réponse positive de la part du Conseil départemental. C'est avec beaucoup de joie et de satisfaction que les élus d'Agir ensemble pour Vaulnaveys-le-Haut voient ce projet se réaliser. La résidence autonomie sera gérée par l'ACPPA et propriété de l'OPAC38. Elle permettra à nos anciens de pouvoir profiter d'un

“

...s'inscrit pleinement dans cette volonté constante d'investir afin de consolider l'offre de services rendus aux Vaulnaviards.

”

environnement de vie exceptionnel au cœur de leur village. Sachant que chacun des logements de la structure compte pour un logement locatif social ce projet contribuera également à combler notre retard.

**Saint-Martin d'Uriage****A PROPOS DE L'ALLÉE COMMERCIALE D'URIAGE...**

La réfection de l'allée va débuter. La qualité du projet a permis d'obtenir un certain nombre d'aides et de subventions. Les travaux ont été repoussés à la fin de la saison touristique 2018 pour préserver au maximum l'activité. Certains points



méritent d'être rappelés en raison de l'existence d'une contestation, portée par des commerçants de l'allée.

**Les raisons de ces changements**

- La sécurité des piétons et des cyclistes venait en première place, avec les risques entraînés par la forte circulation et les véhicules devant effectuer des marches arrière.
- La pollution est constatée par tous.
- La circulation des piétons, des poussettes et des fauteuils roulants est complexe.
- Les travaux effectués il y a trente ans aboutirent à la création d'une allée commerciale séparée de la route. Les réseaux d'eau, d'assainissement, d'électricité... ne furent pas refaits.

■ L'état actuel de l'allée mérite une amélioration significative en accord avec l'attractivité de la station.

**Comment s'est faite la concertation ?**

Le projet initial de la mairie était de piétonniser l'espace et de créer une esplanade tout en conservant un stationnement de proximité. Le travail de concertation mené avec les habitants, les commerçants et les utilisateurs de l'allée, lors de RV et ateliers publics, puis avec les partenaires publics (Département et architecte des Bâtiments de France), a amené à revoir le projet.

L'aménagement qui va être réalisé est donc le résultat d'un compromis qui a nécessité des concessions réciproques.

**Comment tenir compte de la gêne entraînée ?**

- La programmation des travaux a été étudiée pour conserver une circulation pendant leur durée et une concertation sera menée régulièrement entre le conducteur des travaux et les commerçants.
- Une commission d'indemnisation amiable a été créée, destinée à prendre en compte le manque à gagner des commerçants.

**EN SAVOIR**    | [www.saint-martin-uriage.com](http://www.saint-martin-uriage.com)

**Chamrousse****DU SKI À CHAMROUSSE, MAIS PAS SEULEMENT...**

Chamrousse est la station historique de Belledonne, devenue le berceau du ski français, en accueillant les épreuves de ski alpin des Jeux Olympiques d'hiver de 1968.

50 ans plus tard, Chamrousse représente un espace de vie authentique au cœur d'une forêt préservée. Composé de deux domaines skiables, l'un alpin pour le ski et le snowboard, l'autre nordique, ils rassemblent de multiples activités. Pour les sportifs, les épicuriens et les aventuriers, pour les tribus, les couples ou les solos, il y en a pour tous les goûts. Pour les sportifs, les sensations fortes sont au

rendez-vous avec le Luge Park, sur une piste réservée de 2,1 km parsemée de virages relevés et de bosses. Le Sunset Park invite au freestyle avec son Snowpark et ses différents espaces ludiques. La nouveauté cette année, c'est le « snowtubing », des descentes en bouée sur une piste dédiée et un télésiège pour remonter et recommencer à l'infini. Pour les épicuriens, la formule « ski nocturne + fondue » permet de mêler plaisir de la glisse, devant le coucher du soleil sur la vallée grenobloise et un moment de convivialité autour d'une spécialité montagnarde.

Les aventuriers peuvent profiter de points de vue privilégiés grâce à deux itinéraires de randonnée balisés et sécurisés. Spécifiquement pour eux, une zone permet de rejoindre les départs « hors-pistes » menant au lac des Pourchettes et aux lacs Robert. Pour les tribus, le Family Park, zone ludique pour skier ensemble au milieu de modules sensoriels thématiques et des formules de séjours et d'activités permettent de se retrouver en famille.

Les panoramas à couper le souffle, au cœur d'une forêt préservée, encourageront tout le monde à lever le pied et se ressourcer avant

de repartir pour une nouvelle descente. Ouverture du domaine skiable le 1<sup>er</sup> décembre 2018. Pour skier sur mesure, pensez à la carte Télépistes!



Toutes les informations d'hébergements, d'activités et de tarifs sont à retrouver sur [www.chamrousse.com](http://www.chamrousse.com)

**Citoyenneté****2019****ÉLECTIONS EUROPÉENNES**

Les prochaines élections européennes auront lieu dans les 27 états membres de l'Union européenne au printemps 2019. En France, elles auront lieu le dimanche 26 mai. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de 5 ans.

A la suite de la décision du Royaume-Uni de se retirer de l'Union européenne (Brexit), le nombre de sièges au Parlement européen passe de 751 à 705. La France, jugée sous-représentée, gagne au passage 5 sièges.

A la suite d'un déménagement ou pour une première inscription sur les listes électorales, pensez à passer en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domiciliation. Pour pouvoir voter aux élections organisées en 2019, il faut avoir fait la démarche avant le 31 décembre 2018.

**À NOTER****BIBLIOTHÈQUE**

A compter du 1<sup>er</sup> décembre, modification des horaires comme suit :

Mardi : 16h30 -19h

Mercredi : 16h30 -19h

Vendredi : 16h30 -19h

Samedi : 10h-12h

Fermée les samedis de toutes les vacances scolaires ; en août, ouverte les vendredis uniquement.

Fermeture exceptionnelle le 2 novembre 2018.

71 impasse du Champ de Foire

Tél. 04 76 89 25 05

[www.bibliotheque-vaulnaveys-le-haut.webnode.fr](http://www.bibliotheque-vaulnaveys-le-haut.webnode.fr)

**GARDERIE PÉRISCOLAIRE**

Tél. 06 21 33 12 82

du lundi au vendredi : 7h15 - 8h30  
et 16h30 - 18h15

**CENTRE DE LOISIRS (3-13 ANS)**

Le mercredi et les vacances scolaires de 8h à 18h

**MARCHÉ**

Tous les vendredis de 16h à 20h  
place Eugène Riband

**MAIRIE**

Fermeture exceptionnelle le 2 novembre et le 24 décembre après-midi.

**Citoyenneté****NOUVEAUX HABITANTS :  
FAITES-VOUS CONNAÎTRE !**

Afin de faciliter l'adaptation à votre nouvel environnement de vie et favoriser les rencontres et les échanges, la Municipalité vous invite à vous présenter en mairie. Une cérémonie d'accueil sera organisée en mairie au printemps 2019 à laquelle vous serez invités.

**Santé****L'AMBROISIE, UNE PLANTE  
DANGEREUSE POUR LA SANTÉ :  
CHACUN PEUT AGIR !**

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Rhône-Alpes est la région la plus touchée en France. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous.

EN SAVOIR



| 0 972 376 888

| [contact@signalement-ambrosie.fr](mailto:contact@signalement-ambrosie.fr)

| [signalement-ambrosie.fr](http://signalement-ambrosie.fr)

**CARNET  
NAISSANCES**

**VIARD Martin**, Luc, Jean né le 21 avril 2018

**SIRJEAN Charlotte**, Marie, Henriette née le 29 avril 2018

**BLAIN PAPILLON Luka**, Nicolas né le 05 mai 2018

**MICOUD Séléna**, Clémence, Élise née le 19 juin 2018

**CELANT Eva** née le 29 juillet 2018

**PUEL Tiago**, Salvatore, Angelo né le 04 août 2018

**CROUZEIX Ema**, Claire née le 19 août 2018

**DUTOY GERIN Martin**, Axel né le 30 août 2018

**LESIN Anaé**, Marie-Rose, Pierrette née le 15 septembre 2018

**DÉCÈS**

**BOUJARD Itala** née TONON le 24 avril 2018

**BUSARELLO Carmen** née GRANJA le 18 juin 2018

**ZAMBONI Felicita**, née SCOLARI le 20 juin 2018

**CARRON Marie**, née BESESTY le 10 juillet 2018

**JOSTE Simone** née GIRARD le 14 juillet 2018

**LAVOYE Philippe**, Robert le 27 août 2018

**GOUIS Sylvie**, née WARME le 25 septembre 2018

**MARIAGES**

**BONEL Alexandre** et **DUSSERT Alix** le 12 mai 2018

**MOULY Guillaume** et **SULZER Hélène**, le 30 juin 2018

**DESPREAUX Stéphane** et **PUDDA Valérie** le 18 août 2018

**SALAMAND Damien** et **REYNAUD Marjorie** le 18 août 2018



**ENCOMBRANTS**

La prochaine collecte des encombrants aura lieu le 5 novembre 2018, puis le 4 mars 2019. Les collectes se font en porte à porte sur inscription préalable auprès de la Métro au 0 800 500 027 (au plus tard le jeudi qui précède la collecte). Ce service est gratuit et concerne les objets volumineux en état ou hors d'usage.



**DÉCHETS**

- Ramassage des poubelles (bac marron) : mardi
- Ramassage des emballages (bac jaune) : jeudi
- La déchèterie intercommunale vous accueille du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

**Organisation des collectes les jours fériés :**

- Pour les mardis 25 décembre 2018 et 1<sup>er</sup> janvier 2019 :
- Centre-bourg, Uriage droit, Avenue d'Uriage, Guichards, Faurie et Belmont : collecte reportée au jeudi suivant
- Bourg Ogier, Uriage gauche : collecte reportée au lendemain
- Bouviers, Basse Gorge, Gorge : collecte reportée au vendredi suivant

La collecte du jeudi 1<sup>er</sup> novembre sera reportée au jeudi suivant.

Un doute, une question sur vos déchets ? Appelez le numéro vert 0 800 50 00 27 ou envoyez votre question sur le site internet : [www.lametro.fr](http://www.lametro.fr)



**SERVICE DE L'EAU**

Problème technique / facturation : 04 57 04 07 77  
Intervention urgente : 04 76 98 24 27



**VOIRIE**

Tél. : 0 800 805 807



**MAISON MÉDICALE DE GARDE DE VIZILLE**

Tél. : 04 76 08 47 09  
De 20h à 23h tous les jours, de 14h à 18h le samedi, de 9h à 12h le dimanche



**DON DU SANG**

Le prochain don aura lieu à la salle polyvalente le 3 décembre 2018.



**POMPIERS**

En cas de sinistre, appelez le 18 ou le 112 (depuis un portable). Prenez le temps de donner la nature du sinistre, votre nom, votre adresse complète et surtout la commune dont vous dépendez. Pour les habitants d'Uriage, précisez bien Vaulnaveys-le-Haut.



**POLICE MUNICIPALE PLURI-COMMUNALE**

Tél. : 04 76 89 54 07



**RELAIS POSTE**

Point relais de la Poste au tabac presse situé au centre-bourg.



**FOURRIÈRE**

Auprès de la Mairie : 04 76 89 18 05



**RELAIS ASSISTANTS MATERNELS**

Accueils administratifs sur rendez-vous les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredi du mois de 14h à 16h au multi-accueil « Pré en bulle ». Tél. 04 76 78 89 09, courriel: [ram@sudgrenoblois.fr](mailto:ram@sudgrenoblois.fr)



**TRANSPORTS**

**Ligne Proximo 23**

Vizille – Uriage – Saint-Martin d'Hères  
« Sciences sociales »  
AlloTag : 04 38 70 38 70  
[www.tag.fr](http://www.tag.fr)

**Ligne Transisère 6052**

Belmont – Campus universitaire  
Allo Transisère : 0 820 08 38 38  
[www.transisere.fr](http://www.transisere.fr)



**COMMUNICATION**

Pour être plus et mieux informé, rendez-vous sur le site [www.vaulnaveys-le-haut.fr](http://www.vaulnaveys-le-haut.fr) et surtout abonnez-vous à la lettre d'informations.



**MÉDIATEUR CONCILIATEUR DE JUSTICE**

Permanences et rendez-vous à la mairie de Vizille les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de chaque mois entre 14h et 17h. Prise de rendez-vous au 04 76 78 99 00.

**AVOCAT CONSEIL**

Permanence gratuite une fois par mois, en mairie, le samedi matin de 8h30 à 11h30.  
Prise de rendez-vous au 04 76 89 18 05.



**INSCRIPTIONS**

**SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

Nouvel(le) habitant(e) ou non inscrit(e), pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales. Se munir d'une pièce d'identité et un justificatif de domiciliation dans la commune.



**RECENSEMENT MILITAIRE**

Les jeunes gens, filles et garçons doivent se faire recenser en mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.



**ADIL 38**

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement en Isère est là pour vous aider et vous apporter un conseil complet et gratuit sur toutes les questions juridiques, réglementaires ou fiscales relatives au logement.  
Infos : 04 76 53 37 30 - [www.adil38.org](http://www.adil38.org)



**CONSULTANCES ÉNERGÉTIQUES**

L'ALEC vous propose de rencontrer gratuitement des conseillers qui étudieront avec vous les possibilités d'améliorer la consommation énergétique de votre logement.  
Infos : 04 76 00 19 09 - [www.alec-grenoble.org](http://www.alec-grenoble.org)



**CONSULTANCES ARCHITECTURALES**

Informations et rendez-vous auprès de la mairie au 04 76 89 18 05 ou à [accueil@vaulnaveys-le-haut.fr](mailto:accueil@vaulnaveys-le-haut.fr)



**BON VOISINAGE**

Les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés aux particuliers qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.

# AGENDA

événement organisé par la municipalité

## OCTOBRE

**Jusqu'au 26 octobre :**  
enquête publique du Plan de Déplacements Urbains (PDU)

**Mardi 23 octobre :** Repas à thème, par Les Gourlus

### Mercredi 24 octobre :

Heure du conte, par la bibliothèque municipale

**Mercredi 24 octobre :**  
permanence du commissaire enquêteur du PDU de 13h30 à 16h30 en mairie

## NOVEMBRE

### MOIS DE L'ACCESSIBILITÉ

(voir encadré ci-contre)

**Judi 8 novembre :**  
Journée retrouvailles, par Les Gourlus

### Dimanche 11 novembre :

Commémoration du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale

### Judi 15 novembre :

Lecture par l'auteur Ahmed Kalouaz, suivi d'un échange autour d'un apéritif participatif, par la bibliothèque municipale (19h)

**Samedi 17 novembre :**  
• Soirée Beaujolais\*, par le Comité des Fêtes  
• Repas itinérant, par BVV

\* Avec modération !

### Dimanche 25 novembre :

Repas des anciens, par le CCAS

## DÉCEMBRE

**Lundi 3 décembre :** Col-lecte de sang, par l'ADSB

**Samedi 8 décembre :**  
Saint-Nicolas, par l'APE

**Dimanche 9 décembre :**  
TROC jouets, par BVV

### Vendredi 14 décembre :

• Marché de Noël, par la Municipalité et le Comité des Fêtes  
• Téléthon, par la Municipalité  
• Heure du conte, par la bibliothèque municipale

**Samedi 15 décembre :**  
Repas de fin d'année animé par Patricia et Monica, par les Gourlus

**Dimanche 23 décembre :**  
Chalet du Père Noël au Plateau de l'Arselle (Chamrousse 1600)

**Dimanche 30 décembre :**  
Opening Snowpark (Chamrousse 1750)

**Lundi 31 décembre :**  
Réveillon, par l'ESV

## JANVIER

**Samedi 12 janvier :**  
Vide-greniers, par les ICA

### Mardi 15 janvier :

Vœux du Maire (18h30 - salle polyvalente)

**Vendredi 18 janvier :**  
Conférence, par le Comité des Fêtes

**Samedi 19 janvier :**  
Sainte-Barbe, par les Sapeurs-Pompiers

**Samedi 26 janvier :**  
Concours de belote, par l'ADSB

## MOIS DE

### L'ACCESSIBILITÉ

**Samedi 10 novembre**  
Parcours accessible à Prémol sur le thème des « arbres à son » (13h30 - rdv sur site)

**Mardi 20 novembre**  
Projection et débat « Les annonces du handicap » (19h - salle polyvalente)

Et pleins d'autres initiatives dans le reste de la métropole grenobloise pour mieux comprendre les enjeux de l'accessibilité au quotidien !



## Le Bulletin n°82 VAULNAVEYS- LE-HAUT OCTOBRE 2018

Bulletin municipal édité par la commune de Vaulnaveys-le-Haut n°82 - octobre 2018

**Directeur de la publication :**  
Jean-Yves PORTA, Maire

**Comité de rédaction :**  
Yves ARGOUUD-PUY, Yann ECHINARD, Bernadette FEGE, Benoît GILLET, Stéphanie LICATA, Jeanine MURY, Charles PAILLET, Jean RAVET, Perrine CHABOUD-CROUSAZ

**Ont participé à la rédaction :**  
les services municipaux, les associations vaulnaviardes, Agir ensemble pour Vaulnaveys-le-Haut, Bien Vivre à Vaulnaveys-le-Haut, Simon PEYRACHE (ACL), l'Office de Tourisme de Chamrousse, la Municipalité et l'Office de Tourisme de Saint-Martin d'Uriage, SICCE

**Photos - illustrations :**  
les services municipaux, les associations vaulnaviardes, la Municipalité de Saint-Martin d'Uriage, Michel DORIS, imagesetreves.fr, Flaticon, FreeImages, OT Chamrousse, Grenoble-Alpes Métropole, D.R.

**N° ISN : 1272-9515** - Tirage : 1 950 ex.

**Dépôt légal :** OCTOBRE 2018

**Maquette et mise en page :**  
polartgraphic.fr

**Impression :** Imprimerie du Pont de Claix - 100% papier recyclé (cyclus print)



## COUP DE CŒUR DE L'AGENDA

**VŒUX DU MAIRE** 15 JANVIER 2018 18H30 SALLE POLYVALENTE

Comme l'an passé, le Conseil municipal se joint au maire pour convier la population à une soirée de présentation des vœux à la salle polyvalente. Coup d'envoi de la nouvelle année, cette rencontre se veut festive et conviviale. Un vin d'honneur sera offert à la fin de la cérémonie.



Retrouvez toutes les manifestations sur [www.vaulnaveys-le-haut.fr](http://www.vaulnaveys-le-haut.fr)  
Page d'accueil > Agenda  
et sur la page Facebook Vaulnaveys-le-Haut officiel.



Mairie de  
**Vaulnaveys**  
le-**Haut**

**AFM TÉLÉTHON**  
INNOVER POUR GUÉRIR



# VENDREDI 14 DÉCEMBRE <sup>2018</sup>

## VAULNAVEYS-LE-HAUT SOLIDAIRE DU TÉLÉTHON



## SOUPE GÉANTE ET "GREEN CHAUD"!

Partagez un bol de soupe solidaire et trinquer  
(avec modération) pour la bonne cause!